

NOTE D'INFORMATION

n° 23.15 – Mars 2023

Résultats de l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et des enseignants du premier degré

- Au cours du printemps 2022, les directeurs d'école et les enseignants du premier degré ont répondu à une enquête de climat scolaire. Ils ont globalement une perception positive du climat scolaire au sein de leur école. Plus de neuf personnels sur dix jugent favorablement leurs relations avec les membres de la communauté éducative et se sentent en sécurité dans l'école. Cependant, 55 % d'entre eux jugent qu'il y a un peu ou beaucoup de violence. Par ailleurs, la très grande majorité des personnels a le sentiment, dans le cadre de leur travail, de faire quelque chose d'utile aux autres et de faire des choses qui leur plaisent et qui ont du sens. Néanmoins, pour un personnel sur deux, les conditions d'exercice sont dégradées avec un déficit de reconnaissance de la part de l'institution et neuf sur dix expriment une forte insatisfaction au sujet de la rémunération. Parmi les violences subies par les personnels au cours de l'année scolaire 2021-2022, l'arrogance ou le mépris (37 %), le refus ou la contestation d'enseignement (27 %) sont les plus fréquemment cités. Les convictions personnelles de l'auteur de violence et les règles liées à la pandémie motivent le plus souvent le refus et la contestation d'enseignement. Les directeurs d'école sont plus souvent exposés que les enseignants à des violences verbales et les parents d'élèves sont les plus fréquemment cités comme auteurs des violences. Enfin, 6 % des personnels déclarent avoir été harcelés depuis le début de l'année scolaire.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Hélène Fréchou et Catherine Simon, DEPP-B3
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

Il est important de rappeler que cette enquête a été conduite à un moment très particulier de la crise sanitaire puisque fin 2021 et pendant les trois premiers mois de 2022, la vie des écoles a été fortement perturbée par des fermetures de classes et par de nombreuses absences individuelles pour raisons de santé des élèves et enseignants.

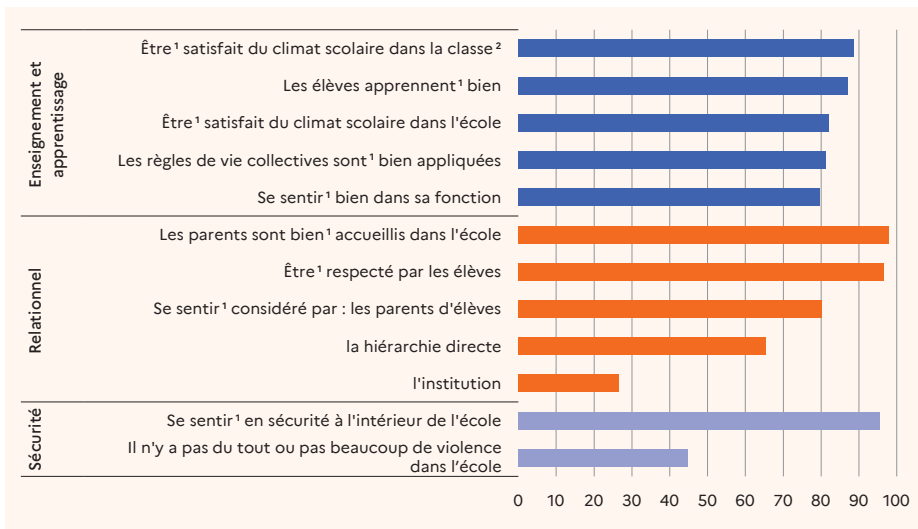
- Au cours du printemps 2022, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a conduit pour la première fois une enquête de climat scolaire et de victimation auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré de l'éducation nationale. Cette enquête nationale a été menée auprès d'un échantillon représentatif de personnes exerçant dans une école publique ou privée sous contrat de France (métropole et DROM). Près de 21 000 personnes y ont répondu en mai et juin 2022. L'enquête a un double objectif, d'une part évaluer le climat scolaire et les conditions de travail au sein des écoles depuis le début de l'année scolaire, d'autre part mesurer les éventuelles atteintes subies par les personnels (voir « Pour en savoir plus »).

Un climat scolaire jugé globalement positif

De manière générale, les professeurs des écoles et les directeurs ont une perception positive du climat scolaire. Ainsi 86 % d'entre eux se sentent bien ou très bien dans leur école et 82 % sont satisfaits du climat scolaire dans l'école. Dans la classe, les enseignants du premier degré et les directeurs partiellement déchargés d'enseignement expriment un niveau de satisfaction encore plus élevé : 92 % se sentent bien ou très bien dans leur classe et 89 % sont satisfaits du climat scolaire dans la classe ↘ **figure 1**. Plus de neuf personnels sur dix entretiennent de « bonnes » ou « très bonnes » relations avec les membres de la communauté éducative. En particulier, les relations avec les élèves sont jugées « bonnes » ou « très bonnes » par presque tous les personnels (99 %). Ils sont un peu moins nombreux à se sentir considérés par les parents d'élèves (80 %) avec des différences importantes selon la fonction exercée : 94 % des directeurs totalement déchargés, 86 % des directeurs partiellement déchargés et 79 % des enseignants.

Les autres attentes supplémentaires des personnels vis-à-vis des parents d'élèves portent sur le suivi du travail scolaire (67 %), l'encadrement des enfants (61 %), la confiance dans les décisions prises par l'équipe pédagogique (49 %) et le respect des prérogatives pédagogiques des professeurs (42 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 3a). Les enseignants et directeurs jugent en grande majorité que les personnels de l'école sont solidaires (87 %). Cependant, ils signalent un fort déficit de considération de la part de l'institution : seulement 27 % d'entre eux se sentent « tout à fait » ou « plutôt » considérés par l'institution. Le sentiment de considération de la part de la hiérarchie directe est beaucoup plus favorable (65 %). Selon une grande majorité de personnels, les élèves dans leur école apprennent « bien » ou « très bien » (87 %) et les relations entre les élèves sont « bonnes » ou « très bonnes » (86 %). Néanmoins, 55 % des personnels déclarent qu'il y a « beaucoup » ou « un peu » de violence dans leur école. Malgré cela, plus de 95 % des personnels se sentent en sécurité dans l'école.

1 Opinion des directeurs d'école et enseignants du premier degré sur le climat scolaire au cours de l'année 2021-2022 (en %)



1. « Tout à fait » ou « plutôt ».

2. Pour les enseignants et directeurs partiellement déchargés.

Lecture : 87,1 % des personnels du premier degré jugent que les élèves de leur école apprennent « tout à fait » ou « plutôt » bien.

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022, auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

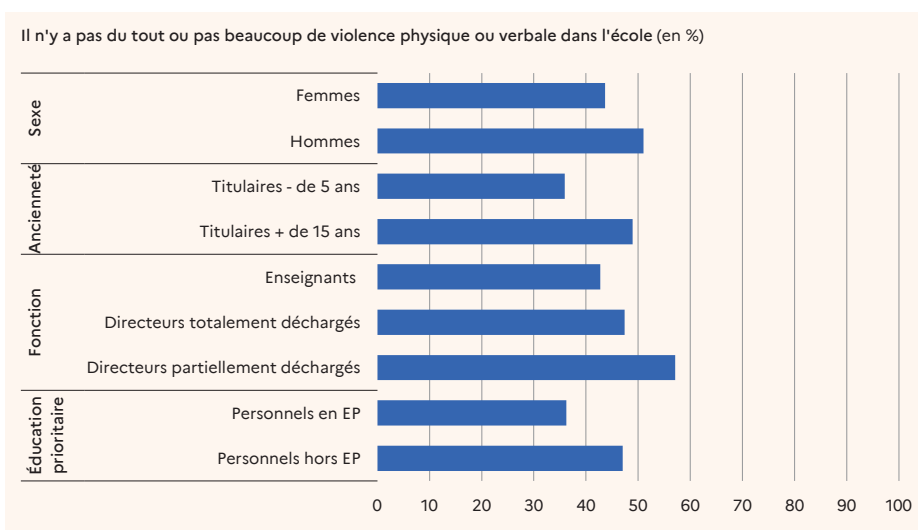
Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

Avec l'ancienneté les personnels se sentent moins bien dans la fonction mais plus respectés par les élèves

Si le sentiment d'être bien dans son école ou dans sa classe n'évolue pas avec l'ancienneté, le fait de se sentir bien dans sa fonction, lui, évolue. En effet, il est inférieur de 8 points de pourcentage pour les personnels titulaires depuis plus de quinze ans par rapport à ceux qui le sont depuis moins de cinq ans. En outre, le sentiment d'être considéré par la hiérarchie diminue nettement avec l'ancienneté : cela concerne

37 % des titulaires depuis moins de cinq ans contre 27 % de ceux qui le sont depuis plus de quinze ans. En revanche, les plus expérimentés se sentent davantage respectés par les élèves (+ 5 points) et considérés par les parents (+ 4 points). Ils sont également plus nombreux à estimer que les règles de vie sont bien appliquées (84 % contre 78 % pour les titulaires depuis moins de cinq ans). La différence est particulièrement marquée concernant la perception de la violence. Ainsi, près des deux tiers des titulaires depuis moins de cinq ans perçoivent de la violence dans leur école, alors que cela concerne

2 Opinion des directeurs d'école et enseignants du premier degré concernant la violence au cours de l'année 2021-2022



Lecture : 35,9 % des personnels titulaires avec moins de cinq ans d'ancienneté jugent qu'il n'y a pas « beaucoup » ou « pas du tout » de violence.

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

la moitié de ceux ayant plus de quinze ans d'ancienneté (voir figure 2). Globalement les plus jeunes dans le métier sont moins satisfaits du climat scolaire de l'école (79 % contre 84 %) et de leur classe (83 % contre 90 %).

Les femmes sont largement majoritaires parmi le personnel du premier degré. Elles représentent près de 90 % des personnels exerçant une mission de direction. Les hommes et les femmes ont une vision assez similaire du climat scolaire et expriment un sentiment de sécurité proche. En revanche, les femmes sont plus nombreuses à estimer qu'il y a de la violence dans leur école (56 % contre 49 %).

La perception de la violence dépend également du type d'école. Elle est plus favorable dans les écoles maternelles où 58 % des personnels ne perçoivent pas beaucoup ou pas du tout de violence contre 36 % des personnels en école élémentaire.

La situation est intermédiaire (46 %) dans les écoles primaires qui scolarisent des élèves de niveaux préélémentaire et élémentaire.

Par ailleurs, la perception de la violence est plus fréquente pour les personnels exerçant en éducation prioritaire (EP) : 64 % perçoivent un peu ou beaucoup de violence contre 53 % des personnels exerçant hors EP. Néanmoins, les personnels exerçant en EP sont aussi nombreux que leurs collègues exerçant hors EP à se sentir bien dans l'école et à être respecté des élèves. Si les personnels en EP se sentent davantage considérés par les parents (+ 4 points), ils sont nettement plus nombreux à éprouver des difficultés à rencontrer les familles (54 % contre 31 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 1a).

En outre, les attentes vis-à-vis des représentants légaux diffèrent pour les personnels exerçant en EP (voir « Pour en savoir plus » - figure 3). Ils sont plus nombreux à attendre davantage de suivi (+ 11 points) et d'encadrement (+ 5 points). La différence la plus marquée concerne les attentes vis-à-vis de l'implication dans la vie de l'école (51 % en EP contre 29 % hors EP). À l'inverse, les personnels hors EP attendent davantage de confiance dans les décisions prises par l'équipe pédagogique (52 % hors EP contre 38 % en EP) et davantage de respect des prérogatives pédagogiques des professeurs (45 % hors EP contre 31 % en EP).

Un fort sentiment d'utilité et de sens du travail

Pour une très grande majorité d'entre eux, les personnels du premier degré n'éprouvent pas de sentiment d'ennui dans le cadre de leur travail (96 %) et déclarent effectuer

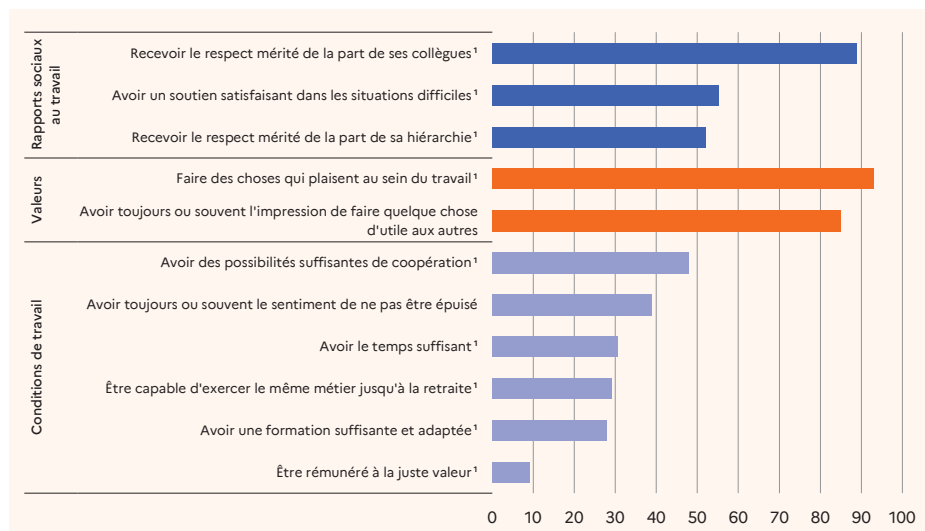
des tâches qui leur plaisent (93 %), ont du sens (84 %) et sont utiles aux autres (85 %). Dans une moindre mesure, la plupart des personnels estiment pouvoir organiser leur travail de la façon souhaitée (71 %) et maîtriser le contenu pédagogique (71 %). Cependant, seule la moitié des personnels juge disposer d'informations claires et suffisantes, ils sont encore moins nombreux à estimer avoir une formation suffisante et adaptée (28 %). Par ailleurs, moins d'un tiers des personnels estime disposer du temps suffisant pour effectuer correctement son travail (31 %) et de moyens matériels adaptés et suffisants (31 %) **↳ figure 4.**

Si 72 % des personnels éprouvent fréquemment le sentiment de faire partie d'une équipe, seulement 42 % considèrent disposer d'un temps suffisant de travail en équipe et 48 % d'avoir des possibilités suffisantes de coopération. En grande majorité, les personnels estiment recevoir le respect mérité de leurs collègues (89 %), néanmoins ils ne sont que 52 % à juger recevoir le respect mérité de la part de la hiérarchie. En outre, seuls 55 % des personnels estiment avoir un soutien satisfaisant dans les situations difficiles. Plus généralement, 61 % des personnels se sentent épuisés. Ce sentiment est nettement plus fréquent parmi les femmes (63 % contre 48 %).

Une très forte insatisfaction au sujet de la rémunération

Les personnels du premier degré expriment une très forte insatisfaction concernant la rémunération, puisque seuls 9 % d'entre eux estiment être rémunérés à leur juste valeur. Les personnels enseignants et directeurs qui exercent en EP, et bénéficient donc de primes spécifiques, sont légèrement plus satisfaits de leur rémunération (13 % contre 8 % hors EP). La tendance est la même pour les directeurs totalement déchargés d'enseignement (16 % contre 9 % pour les autres personnels). Le manque de temps est particulièrement souligné par les directeurs partiellement déchargés d'enseignement, puisque seuls 18 % d'entre eux jugent disposer de temps suffisant pour effectuer leur travail, contre un tiers des enseignants et des directeurs totalement déchargés. Par ailleurs, les enseignants sont nettement moins nombreux à estimer recevoir le respect mérité de la part de leur hiérarchie (50 % contre 66 % des directeurs partiellement déchargés et 70 % des directeurs déchargés) et un soutien satisfaisant dans les situations difficiles (54 % contre 58 % et 62 % pour les directeurs). La perception des conditions de travail

↳ 4 Opinion des directeurs d'école et enseignants du premier degré sur les conditions de travail au cours de l'année 2021-2022 (en %)



1. Être « d'accord » ou « tout à fait d'accord ».

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

diffère également selon l'ancienneté des personnels. Ainsi, les plus jeunes dans le métier sont plus nombreux à estimer avoir l'occasion de développer leurs compétences professionnelles (68 % parmi les titulaires depuis moins de cinq ans contre 61 % parmi les titulaires depuis plus de quinze ans), disposer d'un temps suffisant de travail en équipe (54 % contre 40 %) et de possibilités de coopération (58 % contre 47 %). En revanche, ils déclarent moins souvent avoir la pleine maîtrise du contenu pédagogique (60 % contre 74 %).

Finalement, seuls trois personnels sur dix déclarent se sentir capables de faire le même travail jusqu'à la retraite. Sur ce sujet, les moins expérimentés et les directeurs totalement déchargés sont plus optimistes : 40 % des personnels avec une ancienneté inférieure à cinq ans et 53 % des directeurs totalement déchargés se sentent capables d'exercer le même travail jusqu'à la retraite (voir « Pour en savoir plus » - figure 4a).

L'arrogance ou le mépris, le refus ou la contestation d'enseignement sont les violences subies les plus fréquemment citées

Les directeurs d'école et les enseignants ont également été interrogés dans le cadre de cette enquête sur les violences subies au cours de l'année scolaire 2021-2022, dans leur école, devant celle-ci ou sur le chemin pour s'y rendre. L'arrogance ou le mépris (37 %), le refus ou la contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant, des règles de l'école ou de

sanctions (27 %), les menaces (10 %), les moqueries ou les insultes (10 %) et le vol ou la dégradation du matériel pédagogique (9 %) sont les violences les plus fréquemment citées (voir « Pour en savoir plus » - figure 5a). Les victimes de moqueries ou d'insultes citent des motifs professionnels (65 %), mais également des motifs sexistes (12 %) et, dans une moindre mesure, racistes (4 %), homophobes (1 %), religieux (1 %) ou liés à un handicap (2 %).

Les victimes de ces violences les ont subies souvent plusieurs fois au cours de l'année scolaire. En effet, 82 % des personnels victimes d'attitudes arrogantes ou méprisantes déclarent en avoir été victimes au moins à deux reprises, et au moins à cinq reprises pour 25 % d'entre elles. 70 % des victimes de moqueries ou d'insultes et 64 % de celles de vol ou de dégradation du matériel pédagogique déclarent que ces victimations ont eu lieu plusieurs fois (voir « Pour en savoir plus » - figure 5b).

Les directeurs d'école davantage confrontés que les enseignants à des violences verbales

Les directeurs d'école sont plus fréquemment victimes de violences dans le cadre scolaire que les enseignants. Ils sont particulièrement confrontés à des violences verbales : 43 % sont victimes d'attitudes arrogantes ou méprisantes (soit 7 points de plus que les enseignants), 16 % de menaces (soit + 7 points), 29 % de refus ou contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant,

des règles de l'école ou de sanctions (+ 3 points) et 12 % de moquerie ou d'insultes (soit + 2 points). Parmi les personnels du premier degré, les femmes sont plus souvent victimes que les hommes d'arrogance ou de mépris (38 % contre 32 %) et de refus ou contestation d'enseignement (28 % contre 23 %). Il en est de même pour les personnels titulaires depuis moins de cinq ans qui sont davantage confrontés à de l'arrogance ou du mépris (+ 6 points) et au refus et à la contestation d'enseignement (+ 5 points) que les titulaires depuis plus de quinze ans. Dans les écoles en zone urbaine, la violence est plus fréquente que dans les écoles implantées dans une commune rurale, notamment les vols et dégradations de matériel pédagogique qui concernent deux fois plus de personnels (10,7 % contre 5,3 %). Il en est de même pour les écoles en EP. En revanche, dans ces dernières, le refus ou la contestation d'enseignement y est moins fréquent que dans les écoles hors EP.

Les parents d'élèves sont les plus fréquemment cités comme auteurs de certaines violences

Les parents d'élèves sont majoritairement cités comme auteurs de refus et de contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant, des règles de l'école ou de sanctions (par 78 % des personnels victimes de cette violence), d'arrogance ou de mépris (74 %) et de

menaces avec ou sans objets dangereux (71 %)

➤ **figure 5.** Les élèves ou les groupes d'élèves sont, quant à eux, plus fréquemment cités comme auteurs de moqueries ou d'insultes (60 %) ou de vol ou dégradation du matériel pédagogique (55 %).

Ces résultats font écho à ceux de l'enquête Sivis menée par la DEPP. En 2020-2021, dans les écoles publiques, les incidents graves envers des enseignants sont commis pour la moitié d'entre eux par un ou des membres de famille d'élèves et pour l'autre moitié par un élève ou un groupe d'élèves. Les familles des élèves sont plus souvent impliquées dans les violences dans le premier degré que dans le second degré, où la très grande majorité des incidents graves sont commis par des élèves.

Les convictions personnelles de l'auteur de violence et les nouvelles règles liées à la pandémie motivent fréquemment le refus et la contestation d'enseignement

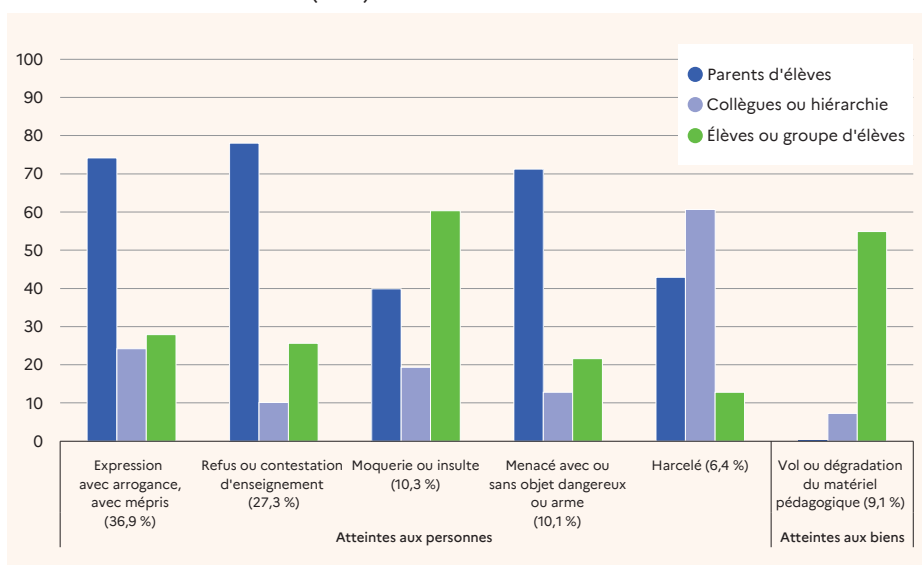
De multiples raisons motivent le refus ou la contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant, des règles de l'école ou de sanctions. Les convictions personnelles de l'auteur sont évoquées par 45 % des directeurs d'école et enseignants victimes de refus ou de contestation, les nouvelles règles mises en place dans le cadre de la pandémie de Covid-19 par 44 % d'entre eux et les règles de

l'école ou le contenu pédagogique au nom de convictions religieuses, philosophiques ou politiques par 40 %. La légitimité à enseigner est mentionnée par 23 % des personnels confrontés à un refus ou une contestation d'enseignement et la mixité filles-garçons par 5 % d'entre eux (voir « Pour en savoir plus » - figure 5c). En outre, les contestations motivées par les nouvelles règles liées à la pandémie se répètent plus fréquemment que celles motivées par d'autres raisons.

6 % des personnels déclarent avoir été harcelés depuis le début de l'année scolaire

6 % des directeurs d'école et des enseignants déclarent avoir été harcelés au cours de l'année scolaire 2021-2022, c'est-à-dire avoir subi une violence répétée commise par une ou plusieurs personnes sans pouvoir se défendre. Le harcèlement est rarement le fait d'une seule personne. Il est commis dans 61 % des cas par un ou plusieurs personnels de l'école ou la hiérarchie : 38 % citent les collègues de l'école, 13 % le supérieur hiérarchique et 10 % d'autres personnels de l'école. Les parents d'élèves sont cités par 43 % des personnels victimes de harcèlement. Son principal motif relève très souvent de questions professionnelles (87 %). Pour une majorité de victimes de harcèlement, aucun soin d'ordre médical n'a été nécessaire (64 %). Cependant, un suivi psychologique s'est imposé pour 29 % d'entre elles, des soins médicaux pour 15 % et 23 % déclarent avoir eu un arrêt de travail. ■

➤ 5 Les auteurs de violence envers les directeurs d'école et les enseignants au cours de l'année 2021-2022¹ (en %)



1. Voir le détail des libellés dans le fichier de données.

Lecture : 36,9 % des directeurs d'école et des enseignants déclarent avoir été victimes d'arrogance et de mépris. 74,2 % citent les parents d'élèves comme auteur. Ils peuvent en citer plusieurs, ce qui explique pourquoi la somme est supérieure à 100.

Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat ayant déclaré au moins une victimisation. Seules les victimisations les plus fréquemment citées sont retenues.

Source : DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et enseignants du premier degré.

Réf. : Note d'Information, n° 23.15. DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.15, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques